

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27/06/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom	
11 27 SEPT 19	ביוני ער דימוניאטוני -		
Monsieur	AUTOR	Mathieu	
Madame	BARDU	Charlotte	
Monsieur	BEAUVILLIERS	Neels	
Madame	BERGES	Orianne	
Monsieur	BERNOU	Enguerran	
Madame	BERTHELOT	Ambre	
Monsieur	BES	Enzo	
Madame	BOQUET	Océane	
Monsieur	BOSCO	Florian	
Monsieur	BRENIERE	Armand	
Monsieur	CASTILLE	Richard	
Madame	CHABAL	Julie	
Monsieur	CHOMETTE	Yanis	
Madame	CHRISTIN	Agathe	
Madame	CUADRADO	Edurne	
Monsieur	DARRE	Thibaud	



MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame Monsieur Monsieur Madame Monsieur Monsieur Monsieur	DELHOMELLE DEMEYRE DETCHERRY DUCAMP ENTERS FOUCHIER GONZALEZ GUYE	Léa Andoni Thomas Lucie Dorian Camil Flavien Fabien
Madame	HANKART	Chloé
Monsieur	HEGOAS	Matthias
Monsieur	HIRIBARNE	Mark
Monsieur	KERBRAT	Pierre
Monsieur	LAMSSIRINE	Wassim
Madame	LARRE	Milia
Madame	LIGNE	Coline
Monsieur	LIZÉ	Mathieu
Madame	LOOTGIETER	Cyrille
Monsieur	LOUATIK	Benoît
Monsieur	MANCICIDOR	Jolan
Monsieur	MEY	Camille
Monsieur	MIGLIACCIO	Hugo
Monsieur	NOEL	Nicolas
Madame Madame	PASTRE POCHELU	Manon
Monsieur	RICHARD	Naia Jules
Madame	ROGER	Mélanie
Monsieur	ROUMAS	Alexis
Madame	ROYER	Marine
Monsieur	SAINT GENEST	Florian
Madame	SAINT GERMAIN	Annaëlle
Monsieur	SAVIGNAC	Ronan
Monsieur	SCHORSCH	Alix
Madame	SEGUIN	Savéria
Madame	TESTAUD REAUT	Camille
Monsieur	THOMAS	Yann
Monsieur	TRICART	Florent
Monsieur	VIDAL	Loïc

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 27/06/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,

Rectrice de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités,

et par délégation,

onseillère d'Animation Sportive

Emmanuelle DJADJO